

Reitmans (Canada) Limitée - Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

MONTREAL, le 14 déc. 2017 /CNW Telbec/ - Reitmans (Canada) Limitée (la « société ») (TSX: RET.A) a annoncé aujourd'hui qu'elle avait reçu l'approbation de la Bourse de Toronto (la « Bourse ») de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Dans le cadre de cette offre de rachat, la société peut racheter jusqu'à concurrence de 3 282 764 actions sans droit de vote de catégorie A de la société (les « actions »), soit environ 10 % du flottant des actions sans droit de vote de catégorie A émises et en circulation en date du 5 décembre 2017. La moyenne quotidienne des opérations pour la période de six mois précédant le 1 décembre 2017 est de 23 701 actions. Selon les exigences de la Bourse, un rachat quotidien maximum de 25 % de cette moyenne pourra être effectué, ce qui représente 5 925 actions.

L'offre de rachat débutera le 19 décembre 2017 et pourrait se poursuivre jusqu'au 18 décembre 2018. Les actions seront achetées pour le compte de la société par un courtier inscrit par l'entremise des installations de la Bourse ou d'autres systèmes de négociation parallèles canadiens. Le prix payé en contrepartie des actions correspondra à leur cours au moment de l'acquisition, et le nombre d'actions rachetées ainsi que le moment de chaque rachat seront fixés par la direction de la société. La totalité des actions rachetées par la société seront annulées. La société pourrait également acheter des actions aux fins d'annulation au moyen de contrats de gré à gré aux termes d'une ordonnance de dispense pour offre publique de rachat rendue par un organisme de réglementation des valeurs mobilières. Les achats effectués au moyen de contrats de gré à gré aux termes d'une telle ordonnance seront effectués moyennant un escompte par rapport au cours du marché en vigueur, comme le prévoit l'ordonnance.

En date du 5 décembre 2017, 49 890 266 actions de la société étaient en circulation et le flottant était constitué de 32 827 646 actions. Au cours des 12 derniers mois, la société n'a racheté aucune action. Le nombre maximal approuvé d'actions à acquérir dans le cadre de l'offre de rachat de 2016 de la société était de 3 282 764 actions.

Les administrateurs de la société ont conclu que le rachat d'un maximum de 3 282 764 actions émises et en circulation peut constituer une utilisation appropriée et souhaitable des fonds dont dispose la société et que ce rachat serait donc dans l'intérêt de la société. Par suite de ce rachat, le nombre d'actions émises diminuera et, par conséquent, la participation en actions proportionnelle des actionnaires restants augmentera au prorata.

Montréal, le 14 décembre 2017

Jeremy H. Reitman
Président du conseil et chef de la direction
Téléphone : (514) 385-2630

À l'exception des déclarations de fait, lesquelles sont vérifiables indépendamment à la date des présentes, toutes les déclarations contenues dans le présent communiqué sont prospectives. Toutes les déclarations, formulées d'après les attentes actuelles de la direction, comportent de nombreux risques et incertitudes, connus ou non, dont un nombre important est indépendant de la volonté de la société. Parmi ces risques, citons, notamment : l'incidence de la conjoncture économique en général, la conjoncture générale de l'industrie de vente au détail, la saisonnalité, les conditions météorologiques et les autres risques qui sont inclus dans les documents publics de la société, y compris ceux décrits aux rubriques intitulées « Gestion des risques d'exploitation » et « Gestion des risques financiers » du rapport de gestion de la société. En conséquence, les résultats réels futurs peuvent s'avérer considérablement différents des résultats prévus contenus dans les déclarations prospectives qui reflètent les attentes de la société uniquement en date du présent communiqué de presse. Les déclarations prospectives sont fondées sur les estimations, les opinions et les hypothèses actuelles de la société, qui reposent sur la perception de la direction à l'égard des tendances historiques, des conditions actuelles et de l'évolution future prévue ainsi que d'autres facteurs qu'elle juge appropriés dans les circonstances. Les déclarations prospectives dans le présent communiqué de presse comprennent notamment des déclarations concernant les résultats et événements futurs prévus de la société, les liquidités futures, les dépenses d'investissement planifiées, le montant des cotisations versées au régime de retraite, l'état et l'incidence de la mise en œuvre de systèmes, la capacité de la société à mettre en œuvre avec succès ses initiatives stratégiques et ses mesures de réduction des coûts et d'amélioration de la productivité ainsi que l'incidence de telles mesures. Les lecteurs sont avisés de ne pas accorder une confiance exagérée à toute déclaration prospective ci-incluse. Ces déclarations traitent seulement de la situation à la date où elles ont été exprimées et la société n'a aucune obligation et nie toute intention de mettre à jour ou de revoir de telles déclarations à la suite d'un quelconque événement, circonstance ou autre, sauf si les lois sur les valeurs mobilières qui s'appliquent l'y obligent.

SOURCE Reitmans (Canada) Limitée

Consulter le contenu original : <http://www.newswire.ca/fr/releases/archive/December2017/14/c7596.html>

%SEDAR: 00002316F

Renseignements : Jeremy H. Reitman, Président du conseil et chef de la direction, Téléphone : (514) 385-2630

CO: Reitmans (Canada) Limitée

CNW 17:15e 14-DEC-17